

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.
LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép.
Un an	18	24	30
Six mois	9	12	15
Trois mois	4 50	6	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEZOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires:
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GARNIER.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières seront insérées gratis.

Nous ouvrons bien volontiers nos colonnes à la communication suivante du Comité Progressiste.

Citoyen Rédacteur,

« Lyon, 6 mai 1849.

« Afin qu'il ne reste aucun doute sur l'union sincère et complète de tous les républicains démocrates du département, dans l'intérêt des élections;

« Afin que cet exemple remarquable d'une concorde que la situation rendait si nécessaire, éclaire et rallie les esprits indécis et même les dissidents;

Le comité électoral centralisateur de la démocratie du Rhône, fondé par les démocrates progressistes, composé des délégations proportionnelles de toutes les sections électORALES démocratiques des cantons de la ville et des faubourgs et des cantons ruraux, vous invite à publier en son nom la liste des candidats à la législative, qu'il a définitivement arrêtée de concert avec les autres sociétés démocratiques de Lyon.

Ce sont dans l'ordre alphabétique les citoyens:

BENOIT Joseph, représentant.
CHANAY, avocat, représentant.
COMMISSAIRE (Sébastien), sergent au 2^e chasseurs à pied.
DOUTRE, typographe, représentant.
FAURE (de Givors).
FOND (de Chaponost).
GREPPO, tisseur, représentant.
MATHIEU (de la Drôme), représentant.
MORELLET, membre du conseil général, avocat.
PELLETIER, représentant.
RASPAIL (Benjamin), fils aîné.

Le comité compte, citoyen rédacteur, sur votre bienveillance et sur votre dévouement à la cause démocratique.

Salut et fraternité.

Le Secrétaire, DURRIEUX. Le président, DUSSERGEY.

Lyon, 7 mai.

Désormais c'en est fait, la France a tiré l'épée contre la liberté d'un Peuple ami... O honte et désespoir! le sentiment national nous force à soutenir l'honneur du drapeau français, et le sentiment humanitaire républicain, méconnu par nos gouvernants, nous force à battre des mains aux combats de la liberté contre le despotisme! L'histoire enregistrera nos souffrances et l'infamie de ceux qui nous ont aculé dans cet impasse, où la honte se trouve des deux côtés. Quoi! les bayonnettes républicaines, les armes destinées à défendre la civilisation vont rivaliser avec celles de Radetzki et de ses barbares soldats?...

Dans ces plaines de l'Italie, illustrées par les victoires de

nos pères contre les Autrichiens, gisent en ce moment les cadavres de nos frères; morts au service de la plus lâche des dominations, celle du prêtre. Barbare despothe tonsuré, réjouis-toi, le sang a coulé pour assouvir ton ambition de moine, et puis, tu viendras hypocritement parler de tes enfants, ton langage paternel fera force proclamation pour rappeler les brebis au bercail. Et c'est Louis Bonaparte et ses ministres qui envoient des soldats français faire le service des chiens qui ramènent les moutons populaires à l'écurie papale. O mon Dieu, pourquoi imposez-vous à la France tant d'ignominies! Le drapeau de la République devenu l'objet de la haine des Peuples après avoir été celui de leur mépris...

Royalistes! n'était-ce donc point assez de violer la Constitution en attaquant le droit de réunion, d'outrager la Révolution en persécutant ses défenseurs, d'avilir la dignité humaine en traitant nos soldats comme des brutes et leur déniant des droits garantis par la loi, de calomnier vos concitoyens en leur prêtant les sentiments qui vous agitent, d'organiser l'assassinat et de fanatiser des populations ignorantes? C'était certes bien assez pour combler la mesure de vos crimes! Il vous faut encore déshonorer la France et donner au monde étonné le spectacle de braves soldats, prêts à mourir pour la République, allant l'étouffer dans les murs de Rome.

Correspondance spéciale.

Paris, le 5 mai.

Il y a un an qu'aux cris d'enthousiasme et d'allégresse de tout un Peuple, l'Assemblée nationale, d'une voix unanime et par un élan spontané, acclamait la République. Tous les visages étaient radieux, et les échos sympathiques qui répétaient la joie du Peuple, laissaient dans l'âme une pensée d'amour et d'espérance qui se communiquait de la foule à ses représentants.

Ce jour-là, c'était la fête du Peuple; son cœur seul en avait fait les apprêts; le patriotisme, l'enthousiasme républicain, la générosité présidaient seuls au milieu de ces groupes, pressés et entassés aux abords de l'Assemblée, au milieu de ces colonnes profondes, véritable mer de têtes humaines s'agitant sur la place de la Concorde, les Champs-Élysées, le Jardin-des-Tuileries, et partout enfin où il y avait un pavé pour recevoir un homme. C'était beau à voir.

Et aujourd'hui, anniversaire de cette mémorable journée, l'apparat officiel et menteur a remplacé cette joie si pure, ces espérances si vives; quelques banderoles qui flotter, au vent, des drapeaux, une estrade, des spectateurs choisis et conviés par lettres, des rubans et des panaches, des uniformes, voilà tout ce qui reste du 4 mai 1848.

résurrection suprême... Et il y a à peine trois jours!...

— Nous étions là-bas, sur le sommet de cette colline qu'on aperçoit d'ici, quand nous avons vu venir le messager de Marans... La société secrète était dénoncée, des arrestations devaient être faites le lendemain...

— Oh! ce n'était encore rien, dit Bories. Sous le coup des dénonciations, sous la carabine des gendarmes parcourant ces campagnes, on pouvait aller toujours en avant... espérer encore... Mais le messager de Saumur est arrivé en même temps... — Messager de mort!

— Le général Burton... en douze heures jugé, condamné, conduit à l'échafaud... Tout était perdu avec lui... Ah! c'est alors qu'il n'y avait plus qu'à tomber à genoux sur la route abandonnée, en contemplant dans le ciel cette grande victime de plus!

— Tout était venu en un instant renverser l'avenir.

— Dieu puissant!... mais toutes les tentatives qu'on fera pour la délivrance seront donc vaines! dit Bories avec la pâleur du désespoir. Il faudra donc toujours voir de sublimes efforts perdus, des dévouements, des sacrifices sans bornes n'arriver qu'à la mort!

— Nous savions qu'il pouvait en être ainsi; nous étions armés de courage contre tous les revers.

— Ah! vois-tu, Raouls, ce qu'il y a de plus affreux, ce n'est pas d'échouer aux premiers pas de l'entreprise, ce n'est pas de voir toutes nos espérances brisées; c'est de penser que d'autres après nous ne réussiront pas mieux; que le sort semble condamner notre pays à rester dans un abîme de souffrance... Et qui sait même, notre malheur encouragera peut-être ceux qui seraient tentés de nous succéder!... Le soulèvement des compagnons de la nuit sera peut-être le dernier!

— Paix! ami, dit Raouls, ne t'arrête pas à ces cruelles pensées. Nous avons donné toute notre existence à la sainte cause, nous ne pouvions rien de plus.

— Nous avons encore un devoir sacré à remplir! dit Bories. Au milieu de quelques obstacles que ce soit, il faut y parvenir.

Malgré le temps magnifique, le Peuple n'assiste pas à cette fête: il ne veut pas attrister ses maîtres en mêlant ses haillons aux habits brodés; il ne veut pas surtout, les mêler à la livrée des courtisans et des valets de tous les pouvoirs. Et puis, ce n'est pas sa République, celle du travail, celle qu'il saluait avec tant de bonheur, comme l'heure de la délivrance, celle de la justice et de la réparation; mais bien celle de la misère, de l'égoïsme et de la haine; c'est la République des royalistes enfin.

Cette assemblée, qui a traversé des jours bien mauvais et qui n'a pas su, profitant des leçons de nos discordes, mettre la République à l'abri des dangers qui la menacent, pouvait, par un acte de haute justice, autant que d'humanité, reconquérir à son déclin, une partie de la popularité qui la saluait à son avènement. Elle sait que parmi ce Peuple, au sein duquel elle vit depuis un an, il y a des familles privées de leurs soutiens, des femmes et des enfants livrés à la plus profonde misère qui attendaient une parole de clémence et de miséricorde, d'oubli du passé et d'espoir pour l'avenir. Mais livrée à des pensées de conservation outrée, à des intérêts étroits et égoïstes, et surtout à des intérêts électoraux, elle n'a pas voulu entendre la voix de la conscience et elle a passé outre. L'histoire jugera sévèrement ce dernier acte.

(Un Représentant.)

Des voyageurs, arrivés par le bateau à vapeur, nous apprennent que des troubles ayant eu lieu samedi à Dijon, par suite de rassemblements, dont nous ignorons les causes, un régiment aurait été envoyé pour les disperser, et que le colonel ayant, après les sommations, commandé le feu, tout le régiment aurait spontanément levé la crosse en l'air. Nous publions ces faits sous toutes réserves.

Aux électeurs de la ville et de la campagne.

Nous n'avons, il faut le dire, aucune confiance dans les autorités chargées de veiller à la sincérité des élections et nous ne doutons pas que les électeurs ne pensent comme nous. Ils doivent redoubler de vigilance pour la garde des urnes dans les sections; constater avec beaucoup de soin le nombre des suffrages de chaque candidat, suivre les procès-verbaux de section au chef-lieu de canton, et là, vérifier le total et s'en faire donner déclaration par le président du bureau. C'est le seul moyen à employer pour poursuivre les prévaricateurs, s'il s'en trouve. Les électeurs ont le droit de circuler autour du bureau pour surveiller les opérations du dépouillement, si les maires, les juges de paix s'y opposent; ils ont le droit de les CONTRAINDRE à exécuter la loi. — Après le relevé cantonal, les électeurs démocrates de la campagne sont invités à faire IMMÉDIATEMENT parvenir,

— Puisse le ciel nous en laisser le temps! dit Raouls.

— Oui, dit Bories, d'un accent de résolution suprême, il faut que je retourne encore un seul jour, un seul instant à La Rochelle... Ensuite que le sort dispose de nous!

Ils retombèrent dans une profonde rêverie.

— O France, adieu! disait Bories.

— O France, ô Gilberte, adieu! disait Raouls d'une voix plus basse.

Le pavillon dans lequel ils se sont retirés est celui du garde-chasse du bois de la Sèvre.

Et maintenant le jour s'avance... Le son du cor a cessé de retentir sous la voûte des arbres.

Le garde-chasse est sorti laissant ses hôtes à la maison, sans penser qu'ils eussent des motifs de cacher leur présence. Et les chasseurs viennent faire une halte dans le pavillon avant de sortir du bois.

Ces pas qui se font entendre sur l'escalier découvert sont ceux du capitaine d'Herbier et du vicomte d'Oberon. Raouls et Bories, abîmés dans leur tristesse, les remarquent à peine et ne détournent pas la tête.

Le capitaine d'Herbier et Arthur d'Oberon entrent dans la chambre où sont les conspirateurs poursuivis.

Au même instant, l'officier du 45^e reconnaît, sous les habits de paysans qu'ils ont empruntés, les deux sergents du son corps, révoltés contre l'État.

Il s'arrête, le front sombre, les sourcils contractés... peut-être de colère, peut-être de honte, à la pensée de ce que ces hommes qu'il doit arrêter peuvent reprocher à sa vie... peut-être du regret d'accomplir encore une fois un odieux ministère.

D'Oberon est frappé d'une froide stupeur devant ses compagnons carbonari, qui peuvent le perdre en le saluant du nom de frère.

Bories et Raouls se trouvent en face de l'autorité qui doit leur être la plus répulsive, la plus implacable, en face de d'Herbier,

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 8 MAI.

LES

QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

DEUXIÈME PARTIE.

XI.

Amis et ennemis.

(Suite.)

Raouls le regardait. Il y avait dans ce regard une affection si attentive, si profonde, qu'on eût dit que Raouls n'était pas dénoncé, fugitif lui-même, et qu'il n'avait à souffrir que dans Bories.

C'est que le grand caractère du jeune chef des carbonari attirait tout à lui. Le patriotisme désolé était en lui si profond, si puissant, que toute autre douleur venait se fondre dans cette douleur immense.

Sur la table, devant eux, étaient posés du pain, une cruche de vin, auxquels les voyageurs n'avaient pas touché, et une montre qui marquait ces heures mélancoliques.

Bories laissa tomber son regard sur cette montre, — Six heures du soir, dit-il. Il y a maintenant quarante-huit heures que ces nouvelles sont arrivées!

— Oui, dit Raouls. Les deux messagers sont venus nous rejoindre en même temps.

— Que le temps a été long! continua Bories. Il me semble que c'est dans des jours reculés que je parlais si confiant, si heureux, pour porter le signal d'une guerre libératrice, d'une

Voir le *Républicain* du 9 mars au 7 mai.

soit au comité central démocratique, soit dans nos bureaux, le résultat total, afin que l'on puisse contrôler les opérations de la préfecture.

La loi électorale dit formellement que les bulletins seront gardés par la garde nationale. Comment vont faire les autorités de Lyon et des communes suburbaines ? Quant à nous, nous exigerons l'observation de la loi et protestons d'avance contre toute infraction.

Nous renouvelons aux citoyens l'invitation de se bien pénétrer de l'esprit de la loi et de passer outre à beaucoup de prétentions (des juges de paix qui, presque tous, sont d'un républicanisme suspect à nos yeux).

Citoyens ! en face des royalistes, la défiance est la mère de la sûreté.

Revue des Journaux de Lyon.

Il y a quelques jours que le *Republicain* n'a pas eu le temps de lire les journaux royalistes ; en les ouvrant aujourd'hui il a vu que cette semaine ces messieurs s'étaient acharnés après lui comme une meute de chiens furieux, jappant, hurlant, cherchant à mordre à propos de leur ami Bugeaud qu'ils n'ont pas osé porter sur leur liste.

Le *Salut public* publie aujourd'hui la liste anti-républicaine du comité de conciliation et dans un article sur Rome il dit que les républicains vont se réjouir des malheurs de notre armée, « c'est de l'infamie voilà tout. » Ce n'est pas nous qui verrons avec indifférence couler le sang des soldats nos frères. Qu'Oudinot ait été pris et tué, peu nous importe, que le gouvernement reçoive un échec, c'est notre adversaire, nous ne cachons nullement notre antipathie pour le Bon apâle et ses dignes ministres. Mais les soldats, oh ! nous verserons des larmes de sang et de colère contre les auteurs de leurs souffrances, contre ceux qui ont fait subir un malheur à notre drapeau.

Le *Courrier de Lyon* verse des larmes sur la candidature de son ami Bugeaud, et nous donne en compensation un certain le Bon des Mottes, suivie de :

- de Mortemart, légitimiste renforcé ;
- Rivet, pritchardiste ;
- de Vauxonne, légitimiste doctrinaire ;
- Aubertier, espèce de Peupin de sacristie ;
- Reveil, personnage connu ;
- de Boissieu, légitimiste encroûté ;
- Goujon, tout ce qu'on veut, excepté républicain ;
- Dalín, nullité besogneuse ;
- Ferrouillat, royaliste ;
- Bacot, républicain converti.

La *Gazette de Lyon* fait celle de pleurer la mort de nos frères de l'armée, mais au fond elle est joyeuse ; elle pense que le sang de nos soldats va cimenter la cause de la papauté. Pauvre France, être descendue jusque là ! Elle dit ensuite que ceux qui ont chassé Pie IX sont des scélérats qui ont assassiné son ministre. Eh bien ! multipliez l'épithète par le nombre d'homme déjà morts pour ce despote en chasuble, et appliquez-la lui avec un fer chaud, Dieu, l'humanité et la raison seront vengés.

Les Partageux.

On crie beaucoup contre les *partageux*, et l'on a bien raison, car c'est la pire espèce de gens. Ils sont peu nombreux, mais ils consomment comme quatre, sans être jamais rassasiés. Leur occupation est de ne rien faire et de tyranniser ceux qui travaillent pour les nourrir. Ils trouvent que tout va bien, et cela se conçoit parfaitement.

Quiconque n'est pas de leur avis, est un *désorganisateur de la société, un factieux, un socialiste* enfin. Il n'est pas de sophisme qu'ils n'emploient pour faire entendre à ceux qu'ils grugent tous les jours, qu'il est de leur intérêt d'être grugés ainsi, et que, changer de système, ce serait vouloir tout bouleverser et amener un véritable déluge. Les âmes simples prennent cela pour argent comptant, et la tonte des brébis

par les loups, continue comme par le passé.

Les *partageux* ne sont pas des hommes en blouses et à figures amaigries, comme on les a représentés jusqu'à ce jour. Voyez-les ! ils ont tous bonne mine, de gros ventres, ils sont bien vêtus, bien logés ; la plupart ont équipage ; ce sont des gens comme il faut.

Les banquiers qui, sans rien faire, s'enrichissent au moyen de l'usure prélevée sur le travail, *partageux*. — Le prêtre qui coûte au contribuable, 40 millions par an, *partageux*. — L'homme de loi qui s'engraisse en griffonnant du papier timbré, *partageux*.

— Le fonctionnaire qui touche un traitement, depuis 5 mille frans, jusqu'à 1200 mille frans, aux frais de l'Etat, *partageux*. — L'ancien pair, l'ancien préfet, l'ancien ministre, auquel la République compte de 4 à 24 mille frans, chaque année, *partageux*. — Les émigrés qui ont soutiré à la France un milliard, *partageux*. — Le gros propriétaire, qui fait payer la ferme au paysan, *partageux* ; etc., etc.

Le *partageux*, en un mot, est celui qui, ne produisant rien, est obligé pour s'entretenir de partager le fruit du travail de son semblable. On ne peut pas l'entendre autrement.

C'est donc la masse des travailleurs qui fait l'aumône à un certain nombre d'individus, qui mourraient de faim sans cela, ou qui seraient obligés de travailler aussi pour vivre. L'aumône n'est pas tout-à-fait volontaire, il faut l'avouer ; il faut avouer encore qu'elle est large, très large, et que le travailleur fait au-dessus de ses forces.

Les paysans et les ouvriers de France produisent pour une somme de 8 milliards par an, c'est connu. Savez-vous combien il leur reste 2 milliards 500 millions ! Le reste de la somme est enlevé par les *partageux*, qui n'ont contribué en rien à la production. Comptons : l'Etat prend 1,500 millions pour ses impôts ; les propriétaires reçoivent en fermages pour les biens de ville et de campagne, 2 milliards 500 millions ; les capitalistes, sur 24 milliards de billets de créances hypothécaires et d'écus, perçoivent 1 milliard 680 millions, ne comant l'intérêt qu'à 7 p. 0/0, tout frais compris. Voilà qui est clair, nous pensons !

Les *partageux*, comme on voit, ne prennent pas la plus petite part ; 5 milliards 680 millions, tandis que les travailleurs ne tirent, sur leur produit de 8 milliards, que 2 milliards 500 millions ! Ceux-là sont donc beaucoup plus nombreux que ceux-ci ? tout au contraire. Il y a en France 35 millions d'habitants ; et bien, selon les statistiques officielles, *partageux* parasites sont au nombre de 4 millions, et les travailleurs 31 millions. Voilà la justice ! Certes, ces messieurs ont bien raison de dire que tout est pour le mieux ! mais ils devraient ajouter « pour nous. »

Electeurs ! voulez-vous en finir avec les *partageux* ? ne les envoyez pas à l'Assemblée nationale. Si vous les nommez encore, ils finiront par partager si bel et bien qu'il ne vous restera que les yeux pour pleurer.

Monseigneur de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon, primat des Gaules, rédacteur de la *Gazette de Lyon*, membre de la Légion d'Honneur, etc., etc., etc., vient d'ordonner des prières pour avoir de bonnes élections. Il a bien fait, car il doit y tenir.

Voici une note que l'on nous communique et que nous publions sans commentaires, pour faire pendant aux appointements du Bugeaud.

Appointements du gouvernement.	25,000
Alloués par le conseil-général.	3,000
Casuel, ordinations, dispenses, huiles.	25,000
Dons (chapitre obscur), évalués.	30,000
Logement.	4,000
Bénéfices sur la vente des livres pieux.	18,000
Revenus particuliers.	25,000

Total. 130,000

Ce qui, à 2 et 1/2 pour cent, revenu ordinaire du sol, re-

présente un capital de QUATRE MILLIONS DEUX CENT MILLE FRANCS.

Il y a 82 évêques et archevêques en France, dont la moyenne du revenu peut-être évaluée à 90 mille frans, attendu que, s'il y en a qui gagnent moins, beaucoup gagnent davantage ; de manière que dans l'espace de 50 ans, messieurs les prélats absorbent une somme de 369 millions de rente que le Peuple paie. C'est bien cher ! pour ce que ça vaut.

Monseigneur de Pins, précédent administrateur du diocèse, s'est, dit-on, retiré avec deux millions d'économie, après une gestion de vingt années ; c'est-à-dire cent mille frans par an. Monseigneur de Pins était, on le voit, économe.

Révélation précieuse.

LETTRE DE METTERNICH A WINDISCHGRAETZ.

On lit dans la *Démocratie Païfrique* :

« Le *Pesthi-Hirlapi*, journal qui paraît à Debreczin, contient la lettre suivante, adressée par le prince de Metternich au prince Windischgraetz. Cette lettre aurait été interceptée par le corps d'armée du général Georgey. La traduction nous en est envoyée par un ami. Cette lettre prouve, par un fidèle tableau de la situation, ce que nous savions déjà, c'est que voter pour la rue de Poitiers, c'est voter pour l'invasion étrangère en France :

Altesse sérénissime.

Le courrier que j'expédie aujourd'hui vous portera ma réponse aux lettres de S. M. impériale et du ministre des affaires étrangères. J'ai l'honneur, cher prince, de vous y exposer, en particulier et sommairement, ma manière d'envisager l'état des choses. Il me paraît convenable d'amener, pendant les premières semaines qui vont suivre, la lutte générale contre la révolution à un état de modération formelle, ou du moins d'un repos apparent ; d'éviter en tout cas toute tentative dont l'issue serait douteuse, jusqu'après les élections françaises. Les révolutionnaires des autres pays de l'Europe espèrent encore en l'appui de la grande République, bien qu'elle les ait déjà tant de fois trompés et abandonnés ; et tant que cet espoir leur reste, ils se battront avec quelque courage, ce qui nous ferait perdre bon nombre de braves, et nuirait beaucoup à notre propre considération, à la salutaire croyance en notre puissance invincible, surtout s'il nous survient des échecs comme ceux qui nous ont frappés naguère en Hongrie et en Transylvanie. Mais dès que ces élections seront passées et que les démagogues et les masses égares auront reconnu la vanité et le néant de leur dernier espoir du côté de la République française, ils perdront d'un coup leur courage guerrier, se rendront spontanément ou pourront être facilement écrasés là où ils oseraient faire résistance ! Alors l'heure sera venue où il faudra déporter en Amérique les têtes incorrigibles que les glaives des batailles ou le plomb des conseils de guerre aura épargnés, et d'amnistier les rêveurs honnêtes et paisibles pour les gagner, comment 1815, à notre cause.

Ils nous amèneront alors, pleins de reconnaissance, tous leurs adhérents, et marcheront avec joie contre la France, qui aura trompé toutes leurs aspirations. Le but essentiel vers lequel nous devons tendre pour le moment, c'est de mettre le gouvernement français en hostilité avec la démocratie italienne, allemande et slave, afin que celle-ci apprenne à haïr et à mépriser, dans la personne des gouvernants, à Paris, toute cette nation frivole, et aspire à se venger de tous les affronts qu'elle en a essayés. Il ne sera pas difficile d'amener Messieurs Barrot et ses collègues à une rupture complète avec les hommes révolutionnaires de l'étranger, car déjà, sous ses prédécesseurs, Lamartine et Cavaignac, bien des circonstances ont contribué à préparer ce résultat. L'intervention très probable de la France catholique en faveur de Pie IX les brouillera non seulement avec les Italiens, mais aussi avec les protestants de l'Allemagne, de la Suisse et de la Hongrie, de la Hollande et de la Scandinavie. Vous voyez qu'il sera utile d'y mêler peu à peu la question religieuse.

Il faut que la France soit complètement brouillée avec les factions anarchiques et athées du reste de l'Europe avant qu'on puisse oser l'attaquer vigoureusement, pour la rendre à tout jamais inoffensive. Nous avons fait comprendre au ministère français et à M. Bonaparte que nos ennemis sont aussi les leurs ; aussi voient-ils dans chaque démocrate étranger un communiste ou un socialiste de la pire espèce, et nous présentent-ils une oreille tout avide et toute favorable, quand nous leur communiquons nos vues et nos projets contre l'ennemi commun.

On a accueilli avec faveur l'idée d'une alliance de la paix, d'une fraternisation de tous les bien intentionnés et de tous ceux qui possèdent, pour mettre un terme au drame sanglant des révolutions, sinon pour long-temps, du moins pour quelques années, afin de ramener par la tranquillité et l'ordre un mouvement normal des affaires. Cette crainte des modérés qui n'est pas sans fondement est pour nous un allié d'une haute importance ; elle nous garantit une issue favorable aux prochaines élections, de sorte que nous pouvons dès aujourd'hui être rassurés sur ce point.

Les pères jésuites ont fait leur devoir ; ils ont organisé en silence tout

drez raison !

— Raison ! à vous ! dit le capitaine à son sergent. Est-ce l'exces de l'insolence ou de la folie qui parle ?

Le vicomte d'Obéron, étourdi de la position équivoque et dangereuse dans laquelle il se trouvait subitement jeté, était demeuré jusque-là muet et immobile à l'entrée de la chambre ; mais en ce moment, à la provocation audacieuse qu'un inférieur venait de faire à son ami, la colère l'emporta, et il dit avec violence :

— Parce que vous êtes trois contre deux gentilshommes, prétendez-vous faire la loi ?

Lambert, qui s'était retiré à l'extrémité de la pièce, et se trouvait près d'Arthur, lui dit à voix basse :

— Il n'y aurait qu'un mot à dire pour que nous fussions ici quatre carbonari contre un seul agent du pouvoir... Mais ne craignez rien : vous déshonorez trop le nom de carbonaro pour qu'on vous dénonce comme un frère.

Arthur pâlit ; il avait compté que Bories et Raouls, avec leur caractère chevaleresque, ne trahiraient pas son initiative, et il ne se croyait pas connu de cet homme.

Il dit d'une voix sourde et brève :

— Si j'ai été parmi les carbonari, vous ne pouvez dire m'avoir vu au rang des conjurés.

— Non, la conjuration du patriotisme contre la tyrannie vous convenait peu ; vous conspiriez... contre la vertu d'une jeune fille.

Arthur, sans savoir comment, vit que Gilberte était présente entre lui et cet homme. Il tressaillit d'étonnement, de honte, d'impatience, et détourna la tête.

En même temps, le capitaine, répondant aux premières paroles de d'Obéron disait d'une voix éclatante :

— Quand je serais seul ici, je pense que le respect de l'épaullette suffirait de me défendre... Mais s'il fallait employer la force contre des révoltés, elle à me manquerait pas.

CLÉMENT ROBERT.

(La suite à demain.)

de l'officier royaliste, en face de leur capitaine.

A ces impressions violentes, une exclamation sourde, venue de tous côtés à la fois, s'est répandue dans l'air ; mais les personnages réunis dans le pavillon, le maintien également ferme, résolu et sévère, gardent encore le silence.

Cependant au cri de surprise, quelque faible qu'il fût, qui s'est fait entendre, Lambert qui a toujours suivi de loin ceux dont la présence menaçait ses frères d'armes, et qui était alors sous la fenêtre, dans une touffe d'arbres, monte précipitamment, entre par la chambre du fond, dont il a franchi la croisée.

Il fait un mouvement pour se jeter dans les bras de ses frères... mais à la vue de la situation affreuse où il les trouve, son courage de fer faiblit ; il s'appuie, pâle, accablé, contre la muraille.

— Lambert ! s'écrie Raouls avec tendresse.

— Vous aussi !... livré... dit Bories d'un accent de profonde douleur.

Ces mots, rapidement jetés, sont interrompus par l'interrogatoire qui commence.

Le capitaine, ne pensant pas devoir s'occuper de la présence de cet homme du peuple ou de ce carbonari obscur qui vient d'entrer, s'adresse aux deux sous-officiers.

— De graves présomptions s'élèvent contre vous, messieurs, dit-il. L'habit étranger sous lequel je vous vois, la route où je vous rencontre, ne montrent que trop qu'elles sont fondées. Mon devoir est de vous arrêter.

— Je le sais, monsieur, dit Bories.

— Rendez vos armes... où sont-elles ?

— Là, dit Bories en montrant la valise.

— Vous les aviez quittées !... reprit le capitaine avec un dédaigneux sourire.

— Arrêtez-nous, monsieur, dit froidement Bories ; mais ne nous insultez pas.

— Si je vous insulte en signalant une de vos actions, c'est à vous qu'en est la faute... Vous, soldats ! vous avez dépouillé et

caché vos armes.

— Oh ! c'était pour les reprendre, dit Bories avec orgueil, et les rendre à jamais victorieuses.

— Victorieuses dans la rébellion ! victorieuses sur le champ de bataille où l'on eût renversé le souverain élu de Dieu, pour porter au trône la hideuse anarchie !

— N'ouvrez pas la bouche sur de semblables sujets, monsieur, dit Bories en pâissant d'entendre outrager sa foi, vous ne les comprenez pas.

— Je juge, dit le capitaine en dominant par le ton de l'autorité la voix concentrée de Bories ; je juge et je prononce que toute arme levée contre le prince légitime est celle du régicide.

— Régicide ! soit, dit le jeune républicain.

— Et quand il s'agit d'un militaire qui a juré fidélité à son roi, dit le capitaine avec violence, j'ajoute à ce nom celui de traître.

Bories frissonna d'indignation.

— Ah ! dit-il en portant son regard jusque dans le sein de d'Herbier, vous parlez de trahison ! vous, monsieur !

— Moi.

— Souvenez-vous donc de Colmar !

D'Herbier tressaillit ! il s'avança d'un pas en contractant ses lèvres.

Comme il venait de descendre de cheval, il tenait encore sa cravache à la main. Il la leva sur Bories.

Lambert qui avait suivi ce mouvement, se jeta devant le jeune homme et le couvrit de sa haute taille.

Le capitaine fixa avec une méprisante colère ce paysan qui venait se mettre sur son chemin, et du pommeau de sa cravache fit sauter le chapeau de Lambert.

Raouls bondit de fureur, arracha la cravache, la brisa en deux et en jeta loin de lui les morceaux.

Puis, oubliant tout, et le grade de l'agresseur et la situation dans laquelle il se trouvait, il s'écria :

— Un tel outrage !... à lui !... Lambert... Oh ! vous m'en ren-

le clergé de la France en un vaste comité électoral; la majorité des gens de la campagne obéit aveuglément au curé de l'endroit, l'armée et la classe ouvrière sont travaillées par la propagande napoléonienne, et parmi les républicains les plus incorrigibles, il existe, comme de tout temps, des scissions et des haines personnelles.

On a vu ce que la compagnie de Jésus ambulante est capable de faire, lors des élections du président, où elle a fourni une preuve éclatante de son influence. Si l'on tient compte en outre des moyens moraux et matériels dont le gouvernement actuel peut disposer, on pourra attendre l'avenir en toute sécurité.

Les provinces veulent la paix à tout prix, et les turbulents, chefs de barricades de la capitale, sont à cette heure ou en prison ou aux îles, de sorte que la Babel révolutionnaire n'a plus de têtes, et jusqu'à ce qu'elles lui aient repoussé, il faut bien espérer que la monarchie européenne sera assez forte pour étouffer au berceau l'hydre d'une quatrième révolution. D'ailleurs, nous devons reconnaître que la susceptibilité si connue du caractère national français exige de notre part quelque précaution, ce que nous lui témoignons par l'indulgence momentanée, avec laquelle nous traitons les amis de prédilection de la propagande anarchiste française, les agitateurs de l'Italie et de la Hongrie. En évitant ainsi sagement tout ce qui pourrait surexciter les sympathies de la France nous contribuons à la conservation du ministère actuel, tout en corroborant son influence sur les élections. Il va sans dire qu'après ces élections l'on ne saurait différer plus longtemps de frapper un coup de maître par une levée de boucliers générale. Votre Altesse sérénissime trouvera dans les pièces adressées à Orléans, ce qui a été discuté et approuvé à cet égard par S. M. impériale l'empereur de toutes les Russies. Je n'ai pas manqué de mon côté d'y appeler particulièrement l'attention du prince de Schwarzenberg.

Avec une profonde vénération et amical dévouement, je suis votre...
METTERNICH.

Londres, le 28 mars 1849.

Plusieurs journaux annoncent, comme très prochaine, la promotion du citoyen Changarnier au rang de « gouverneur » de Paris.

Pourquoi le citoyen Changarnier plutôt que le citoyen Bugeaud? plutôt que le citoyen Cavaignac?

Il s'agit, dans la pensée du triumvirat Faucher-Falloux-Barrot, de dresser un épouvantail qui tienne en peur et en respect les mortels ennemis de Henri V et de Louis-Philippe, c'est-à-dire les républicains et les socialistes.

Mais le citoyen Changarnier n'a rien fait encore, que nous sachions, pour mériter qu'on le considère comme un foudre de guerre civile. Dans l'Assemblée, on ne l'a pas vu jouer le rôle de *tranche-montagne*; dans la rue, il n'a jamais rempli l'emploi de *croque-socialisme*.

Le citoyen Bugeaud, lui, du moins, se recommande par sa célèbre campagne de la rue Transnonain. Il a frappé la République jusque dans la robe virgine des jeunes filles, jusque dans le lit des vieillards septuagénaires, jusque dans le berceau des enfants nouveaux-nés.

Le citoyen Cavaignac, lui aussi, a déchargé son sabre africain sur le front de la République, et, pour l'achever, il a redoublé à coups de bagnes et de pontons.

Voilà des titres; et encore une fois, quelle que soit la haine que le socialisme lui inspire, quel que soit le dévouement qui l'anime pour les serviteurs de Louis-Philippe et de Henri V, le citoyen Changarnier n'a pas eu le bonheur d'en conquérir de pareils.

Le 29 janvier lui a offert une occasion que le citoyen Bugeaud n'eût pas laissé échapper, — ni le citoyen Cavaignac, peut-être; mais à cette heure suprême, le citoyen Changarnier n'a su trouver que de ridicules menaces contre les pavés de Paris, et la journée s'est passée sans que le socialisme ait vu seulement rayonner les éclairs de sa grande épée.

Que le comité directeur de la rue de Poitiers se ravise: l'emploi de gouverneur de Paris n'est pas le fait du citoyen Changarnier. Une longue expérience a dû apprendre aux royalistes que les républicains ne ressemblent nullement à ces oiseaux qu'on met en fuite en clouant un mannequin sur une perche.

La cause de Claremont ou de Frohsdorf ne rencontrera pas son Achille dans le général musqué et parfumé du faubourg Saint-Germain. Le royalisme a reçu de cruelles blessures, et, pour les guérir, il faut un autre spécifique qu'une application de pommade-Changarnier.

FRÉDÉRIC (J. de la vraie République.)

Esprit de l'armée des Alpes.

Le *Courrier de Lyon* publie une lettre d'un prétendu militaire du 6^e léger, le nommé C. Désiré T. Ce militaire, que nous soupçonnons fort être un des rédacteurs du journal honnête, répond au *Peuple Souverain*, à propos de la lettre de Pierre Picard, soldat du même régiment. C'est une admirable tartine écrite en style d'*amis de l'ordre*. Nous croirions faire injure à nos frères de l'armée des Alpes, en leur attribuant une pareille épître. « Si l'on nous appelle à marcher contre eux (les socialistes), dit le correspondant du *Courrier*, nous sommes bien décidés à combattre l'ennemi intérieur. »

Le militaire postiche tient ensuite un langage qui montre le bout de l'oreille; il a dit naïvement: « Nous ne sommes point encore, j'en conviens, tout à fait assez mûrs pour la République; le Peuple n'est point assez éclairé, peut-être pas assez sage. » Le vieux royaliste qui a écrit cette phrase s'est démasqué complètement, il n'est pas utile de nous en occuper davantage.

On nous assure que les organes de la république honnête ont résolu de fabriquer chaque jour des missives nouvelles pour les opposer aux lettres que nos frères de l'armée nous adressent et que nous reproduisons dans les numéros du *Republicain*. On emploie dans les régiments une autre tactique. A la réponse au *Peuple Souverain*, va succéder une réponse au *Republicain*, que l'on force les militaires à signer. Nos lecteurs vont juger. Voici la lettre que nous recevons:

Citoyen rédacteur du *Republicain*:

Les mesures prises pour empêcher la lecture de votre journal deviennent de plus en plus rigoureuses; nous sommes maintenant environnés d'espions. Déjà l'un de nos camarades vient d'être victime de leurs délations; il a été arrêté et condamné comme un vil criminel, et conduit en prison par la gendarmerie. Il est accusé d'être l'auteur de

la lettre qui vous a été adressée par les démocrates du 6^e léger.

Le commandant a fait venir tous les sous-officiers et le plus ancien caporal de chaque compagnie, pour leur faire signer une réputation qu'il fera insérer dans un journal quelconque, afin de prouver qu'il n'est point démocrate, ni son régiment non plus. Tous ont signé en tremblant comme la feuille, que le commandant ne fit tomber ses soupçons sur eux. Je vous écris, citoyen, pour mon camarade détenu, sachant fort bien que, dans sa position, il ne peut vous faire parvenir une lettre.

Salut et fraternité.

(Un démocrate du 6^e léger.)

— Le 53e, qui a dû partir hier pour être dirigé sur Rome, a fait ses adieux aux démocrates de Lyon, par une lettre que nous adresse le cit. Y. P., soldat de ce régiment au nom de ses camarades. Nous regrettons beaucoup que l'abondance des matières ne nous permette pas de publier cette lettre empreinte des plus patriotiques sentiments. Elle se termine ainsi: « Le 53e ne se servira jamais des armes qui lui ont été confiées contre ses malheureux frères, ni pour le rétablissement du pape. »

Au nom de la démocratie lyonnaise, nous embrassons tous nos frères du 53e, espérant bien, qu'avant d'être arrivés en Italie, une nouvelle décision de l'Assemblée nationale leur évitera la douleur de combattre les soldats de la République romaine.

Banquet de Châteauroux.

Un de nos amis nous rend compte en ces termes du banquet démocratique et social qui a eu lieu à Châteauroux le 29 avril, à l'occasion de Ledru-Rollin:

Ledru-Rollin est arrivé le 28 à Châteauroux par le chemin de fer, à six heures du soir. Le convoi qui l'a apporté avait été retenu pendant près de trois quarts d'heure à Issoudun par la population, qui lui fit une réception des plus sympathiques. Son arrivée à Châteauroux a été une véritable ovation. On estime à 8,000 le nombre des personnes présentes à la descente des wagons. Les acclamations, partant d'une extrémité de la ville, ont été entendues par les trois quarts de la cité.

Le lendemain 29, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu le banquet. Toute la population, y compris les bons bourgeois et leurs charmantes épouses, dans tout l'éclat de leur toilette, circulait dans les rues où devait passer le cortège.

C'était une véritable fête. La plupart des cantons du département avaient envoyé des délégués, tous membres du comité central démocratique. Après quelques discours empreints de la foi démocratique et sociale, Ledru-Rollin est monté à la tribune pour y porter un toast à la *République démocratique et sociale*.

Dans la première partie de son discours, il a démontré que les socialistes ne sont pas des utopistes; que leurs dissidences n'empêchent pas l'idée sociale d'envahir les consciences, de préparer l'organisation définitive de l'ordre et de la liberté dans le monde, comme la dissidence des philosophes du dix-huitième siècle ne les a pas empêchés de préparer la grande Révolution de 93.

Dans la seconde partie, Ledru-Rollin a été non moins socialiste et non moins éloquent en s'élevant contre l'exploitation de l'homme par l'homme, contre l'inégalité du poids des charges, des impôts, contre toutes les conditions d'abus, de vices, de douleurs et de luttés, inhérentes à notre constitution économique et sociale.

Les hommes du Peuple qui assistaient au banquet, à savoir 1,900 sur 2,000, ont tous parfaitement compris la parole simple, claire et sympathique de l'agitateur.

Ledru-Rollin a jeté dans notre cité des germes de socialisme qui ne tarderont pas à porter leurs fruits.

Avant son discours, des jeunes filles du Peuple, vêtues de blanc, au nombre de vingt-deux, étaient venues lui offrir une corbeille de fleurs.

A l'issue du banquet, le Peuple entier et le cortège des délégués ont reconduit Ledru-Rollin à son hôtel. Le même concours a salué son départ des plus vives acclamations. Sur plus d'une demi-lieue, les sentiers, les chemins parallèles au chemin de fer étaient couverts d'une immense population.

Dissolution du conseil municipal de la Croix-Rousse.

Nous n'attendions rien de moins du cit. Louis Bonaparte. Après avoir destitué le maire républicain de cette commune, il fallait bien dissoudre le conseil municipal, composé en très grande majorité d'hommes populaires. Les élections approchent, il était nécessaire de se débarrasser de citoyens sur lesquels on ne pourrait pas compter, et qui pouvaient devenir fort embarrassants. Allez, allez toujours! vous finirez par arriver au terme de vos efforts. Maintenant, il vous reste le conseil municipal de la Guillotière, la majorité est trop démocratique, hâtez-vous de le dissoudre; comblez la mesure, nous sommes aussi pressés que vous d'en finir. Rira bien qui rira le dernier.

Voici le texte de l'arrêté du président de la République:

Paris, le 2 mai 1849.

Le président de la République:

Sur le rapport du ministre de l'intérieur; vu l'article 80 de la Constitution et l'article 57 de la loi du 21 mars 1831.

De l'avis du conseil d'Etat, arrête:

ART. PREMIER. — Le conseil municipal de la ville de la Croix-Rousse, arrondissement de Lyon, département du Rhône, est dissous.

ART. 2. — Le préfet convoquera les électeurs dans le délai de trois mois à dater de la notification du présent arrêté pour procéder à de nouvelles élections.

ART. 3. — Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bulletin électoral.

LISTES DES CANDIDATS DE LA DÉMOCRATIE.

Haute-Vienne. — Théodore Bac, représentant. — Dussoubs

ainé, représentant. — Coralli, représentant. — Frichon, représentant. — Michel (de Bourges). — Daniel, maire de St-Léonard. — Lacloture, avocat à Bellac.

Drôme. — Mathieu, de la Drôme. — Bajard. — Curnier. — Rey. — Sautayra. — Belin, tous représentants actuels. — Baucel fils, avocat à Valence.

Calvados. — Félix Avril, ex-préfet. — Octave Guillot, propriétaire à Sully (Bayeux). — Lucien Lebaillly, propriétaire à Viessois. — Lebarillier, représentant. — Lemetayer-Desplanches, juge-de-peace. — Lemonnier, représentant. — Auguste Marie, représentant. — Mermel, manufacturier à Cricquebeuf. — Person, représentant. — Tilleul, ex-sous-préfet à Pont-l'Évêque.

Lot. — Ch. Ribeyrolles. — Pierre Lafond. — Vernhinac, contre-amiral. — Jacques Redon de Limage.

Loire. — Baune, représentant. — Martin Bernard, id. — Chavassieux, id. — Joigneaux, id. — Raisan. — Sain, ancien préfet. — Duché. — Trouillet. — Henry, sergent-major au 22^e léger.

Tarn et Garonne. — Détours, représentant. — Delbrel, représentant. — Constant Tournier. — Chabrié. — Léopold Constant.

Morbihan. — Guépin, ex-commissaire de la République. — Lamarre, rédacteur de l'*Indépendant*. — Talmont, conseiller-général. — Boulch, cultivateur à Bruch. — Déro, cultivateur à Montetlar. — Ratier, avocat à Lorient. — Mangin, contre-maître au port de Lorient. — Pierre, cultivateur à Tréfleau. — Lefur, cultivateur à Lignol. — Croizer, expert du cadastre, conseiller-général.

Puy-de-Dôme. — Proudhon, représentant. — Pierre Leroux, représentant. — Victor Considérant, représentant. — François Vidal, rédacteur en chef du *Travail Affranchi*. — Bravard Toussaint, représentant. — Astaix, id. — Lastères, id. — Maradex, cultivateur et maire de Beaumont. — Vailières, ouvrier typographe. — Vauvy Chrétien, coutelier à Thiers. — Jedin Charles, cultivateur. — Tachet aîné, mécanicien, ex-adjoint de Clermont. — Nolhac, médecin.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, 5 mai 1849.

La fermentation est loin d'être calmée à Berlin. Le 30 avril, le sang a coulé pour la deuxième fois. Les détails nous manquent à ce sujet. Un des fils de Windisgraetz, qui fuyait avec son père, a été fait prisonnier par les Hongrois sur la route de Mayence. Kossuth a répondu à son père, qui lui réclamait l'échange: « Rends-nous Robert Blum et ton fils sera libre, tout autre échange est impossible. »

— Les représentants de la Montagne présents à Paris, et la fraction la plus avancée des amis de la Constitution, ont célébré ensemble dans la journée d'hier l'anniversaire de la proclamation de la République par l'Assemblée constituante. Dans ce banquet, empreint de la plus franche cordialité et du plus pur patriotisme divers toasts ont été portés, entre autres, un par le citoyen Guinard, colonel de l'artillerie parisienne. C'est d'autant plus généreux à lui de rendre ainsi hommage à tout ce qu'il y a de grand et d'héroïque dans le Peuple de Paris, que les délégués n'ont pas compris le citoyen Guinard à cause de son passage transitoire à la politique Cavaignac, parmi les candidats pour la représentation de la Seine.

— Le 4, vers sept heures du soir, le président de la République se rendait en voiture avec une escorte d'hommes à l'Hôtel-de-Ville, où il allait assister au banquet que lui offrait la ville de Paris, partout sur son passage il a été accueilli par le cri de: Vive la République! et: Vive la République démocratique. Ce dernier cri ayant mal sonné à l'oreille d'un capitaine d'infanterie, de garde rue de Rivoli, cet officier a eu la gaucherie d'en témoigner son mécontentement, mais celui qui l'avait proféré avait sur lui le texte de la Constitution et l'a mis sous le nez du capitaine désappointé, qui ignorait que nous étions en République.

— Un journal belge, *La Nation*, apporte ce matin la nouvelle d'une déroute entière des derniers soldats autrichiens. Rien ne s'oppose plus à la marche des Hongrois sur Vienne.

— Le citoyen Dupont (de l'Eure) est mort, il était âgé de 83 ans.

— Un grand nombre d'officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la garde nationale de Moulins, refusent de porter l'uniforme jusqu'à ce que l'attentat sur la personne de Ledru-Rollin ait été puni. Les sapeurs du génie du 2^e régiment, viennent d'exprimer la vive indignation que leur cause cette tentative d'assassinat, et le regret qu'ils éprouvent de n'avoir pu faire justice des infâmes amis de l'ordre qui en sont les auteurs.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Séance du 3 mai. — Présidence du cit. MARRAST.

Le cit. Subervie se plaint d'une inexactitude du procès-verbal où l'on fait dire que le maréchal Soult est opposé à l'idée d'une réserve. C'est le contraire qui est vrai.

Le cit. Chavoie rend compte, au nom du comité de l'intérieur, d'une pétition des officiers du bataillon Lyonnais formé par le gouvernement provisoire, et ensuite licencié. Il présente aussi les réclamations des officiers de la garde-marine, dont quelques capitaines au long cours, qui ont vu leur avenir brisé. Enfin, l'orateur réclame une indemnité pour les officiers de la garde républicaine, récemment dissoute. Le comité est d'avis de renvoyer toutes ces réclamations au ministre de l'intérieur.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition du cit. Lacour, tendant à accorder un représentant aux établissements français de l'Inde.

Après quelques explications échangées entre l'auteur de la proposition et le rapporteur, l'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu de délibérer. Le cit. Sauvare-Barthélemy dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la convention postale entre l'Espagne et la France.

L'urgence de ce projet est prononcée.
L'Assemblée passe ensuite à la discussion du rapport relatif aux pensions accordées aux dix-huit anciens préfets de Louis Philippe, pour infirmités.

On sait que la commission conclut à la révision.
Le citoyen Baraguay d'Hilliers critique le rapport, qu'il accuse de contradiction. Il prie l'Assemblée de ne pas passer à la discussion des articles.

L'Assemblée déclare qu'elle discutera les articles.
« Art. 1er. Les pensions accordées à d'anciens préfets depuis le 1er janvier 1848 en dehors des conditions d'âge et de durée de service fixées par la loi, seront révisées dans le délai de trois mois, à partir de la promulgation du présent décret.

Le cit. Brard propose de modifier ainsi l'article :
« La pension accordée à D'Amien, préfet depuis le 1er janvier 1848, en dehors des conditions d'âge et de durée de service fixées par la loi sont annulées.

Les autres articles régleront les cas où des pensions seraient accordées pour infirmités.
Le cit. Marcel Barthe, rapporteur, persiste dans les propositions de la commission.

En examinant tous les dossiers avec une scrupuleuse attention, nous avons souvent été frappés de l'insignifiance des certificats, des termes vagues dans lesquels ils sont conçus, et surtout de l'insupportable légèreté avec laquelle les pouvoirs compétents se sont contentés d'attestations, qui, fussent-elles d'une exactitude parfaite, ne constatent point des maladies de nature à empêcher la continuation des fonctions.

Le cit. Guichard appuie la proposition du cit. Brard.
L'orateur critique les certificats allégués. Ces certificats ne sont que l'accomplissement d'une formalité, et ne constatent rien. Le rapport de la commission n'a fait qu'effleurer la matière. N'est-ce pas chose déplorable que des pensions de 5 et de 6,000 fr. aient été accordées avec cette légèreté, tandis qu'on refuse une aumône à des veuves de braves militaires morts au service de la patrie. Sait-on qu'une pension représente souvent le revenu d'une commune entière.

Le cit. président consulte l'Assemblée sur l'amendement du citoyen Brard.

La première épreuve est déclarée douteuse.
VOIX DIVERSES. Le scrutin de division.
Il est précédé à cette opération à la tribune, où cette urne de contrôle est placée afin que personne ne puisse voter pour son voisin.

Les voix se répartissent ainsi :
Volants 318
Majorité 278
Pour 239
Contre 279

L'amendement n'est pas adopté.
La séance continue.

Chronique locale.

S'il est un endroit au monde où la liberté d'opinion doit être respectée, c'est incontestablement dans les hopitaux civils. C'est là en effet que se trouvent réunis les malheureux de tous les pays, de toutes les religions et de tous les partis politiques. Il serait odieux de voir l'administration de ces établissements user de leur influence sur ces pauvres malades qui viennent réclamer des secours qui leur sont dus pour agir sur leurs idées politiques. Pourtant, l'administration de l'Hôtel-Dieu, use de toutes sortes de moyens d'influence et d'intimidation sur ces pauvres malades. Nous venons en effet d'apprendre avec une douloureuse indignation, que la lecture des journaux républicains, les seuls qui y fussent lus, venait de leur être interdite, sous peine de répression sévère. Nous n'hésitons pas à dire que cela est profondément immoral.

— Un portefeuille contenant des papiers militaires, a été perdu dans la journée du 4 mai. La personne qui l'aurait trouvé rendrait un grand service à celui qui l'a perdu, en voulant bien le porter au bureau de police du quartier St-Jean.

— Nous avons dit que le 4 mai était une fête royaliste, l'autorité l'a compris comme nous, car le feu d'artifice qui, sous Louis-Philippe, avait des fusées tricolores, n'en n'avait vendredi que de très blanches nous dit-on. Du reste, au sujet de cette fête nos amis de Paris sont tout-à-fait de notre avis.

— A la revue de la fête officielle du 4 mai il y avait nombre d'estafiers de police, vers l'un des coins de la place, trois agents se sont disputés avec un gendarme. Les sbires voulaient passer pour mieux voir et mieux entendre. Le gendarme avait sa consigne, — nous passerons, — vous ne passerez pas. — Injures, menaces. Enfin, bref, on montre la carte mystérieuse et le gendarme humilié, dut courber la tête devant la toute-puissance de la police.

— Les royalistes ont escamoté le Peuple au mois d'avril 1848, en se disant républicains. Ils veulent jouer le même tour aux bonapartistes, en se disant aujourd'hui napoléoniens. Les séances du comité napoléonien de la rue Ste-Catherine, n° 11, nous confirment dans notre appréciation. Ce comité, composé d'un petit nombre de vrais Bonapartistes, sincères culottes de peau, qui croient que l'Empereur n'est pas mort, il est en Californie, c'est pour ça qu'on y trouve des morceaux d'or gros comme de petits chapeaux, et il va revenir à la tête d'une armée de Marocains pour faire aller le commerce, ce qui fait que Louis Bonaparte, qui certes ne le vaut pas, doit garder la place en attendant; les autres membres du comité, et c'est le plus grand nombre, sont des légitimistes. Aussi ne peuvent-ils s'entendre. Les bonapartistes voulaient porter sur leur liste Napoléon Bonaparte et Jules Favre. Colère des légitimistes, troubles dans la maison, chacun se quitte furieux. Les légitimistes et les orléanistes se sont entendus d'un signe, les braves culottes de peau avalèrent le bouillon.

— Les écoles de tir de l'artillerie ont dû commencer aujourd'hui, lundi, au Polygone du Grand-Camp. Elles auront lieu tous les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, et un drapeau sera arboré sur la grande butte pendant toute la durée du tir.

— Le banquet de la Croix-Rousse n'a pas eu lieu hier; il est renvoyé au 20 courant.

Nouvelles étrangères.

Italie.

La honte de la France est consommée. Nous avons toujours pensé

que notre gouvernement n'oserait pas faire une tentative sur Rome; mais un engagement sérieux vient d'avoir lieu dans la ville éternelle, entre les soldats de la République française et les défenseurs de la République romaine.

Nos soldats sont arrivés le 30 sous les murs de Rome avec de l'artillerie. S'étant avancés jusque dans les rues, ils ont essayé un feu nourri parti des croisées. Une compagnie de tirailleurs de Vincennes et une compagnie de voltigeurs du 20e ont beaucoup souffert. On évalue le nombre des morts à 180 et celui des blessés à 400. Le général Oudinot a voulu reprendre sa revanche, avec de nouveaux renforts qui lui sont arrivés; mais cette fois il a été repoussé avec plus de vigueur. Le général d'Avazzana, commandant de l'insurrection génoise et aujourd'hui ministre de la guerre de la République romaine, était à la tête des troupes romaines, parmi lesquelles se trouvent beaucoup de réfugiés Toscans, Génois, Lombards, Siciliens et Français.

Nos troupes se sont retirées à San Paolo, à cinq lieues de Rome. Des renforts ont été demandés et expédiés immédiatement de Toulon.

Pendant l'action, le général Oudinot, saisi déjà par les épaules, a failli être fait prisonnier.

Après la retraite de nos troupes, les français résidant à Rome leur ont adressé une proclamation touchante et à la fois énergique. Nous en donnons dans cette pièce remarquable :

« Nos braves soldats n'ont pu consentir à jouer franchement le rôle qu'on a voulu leur imposer, ils ne se sont point battus. Les soldats français pouvaient-ils se battre contre la liberté? Que la honte de la défaite retombe donc toute entière sur ceux qui n'ont pas craint de risquer le courage de nos soldats entre l'amour de la liberté et celui de la victoire, de manière à paralyser leurs forces et à mettre en doute leur vieille réputation de gloire.

« La guerre à laquelle vous êtes envoyés est une guerre impie, libératrice; et si la République romaine devait succomber sous le canon de la France, les ennemis que vous aurez à combattre ne seront point seulement les Italiens, mais encore au premier rang, vos compatriotes résidents à Rome.

Allemagne.

FRANCFORT. — Un journal raconte les progrès que fait parmi les paysans en deça du Danube, à Besprim, Raab, etc., la cause hongroise. Partout les autorités autrichiennes, revenant de Pesth, ont été insultées et attaquées à coups de pierre. Un correspondant qui se dit bien informé évalue l'armée hongroise à 250,000 hommes commandés par Bem. Les Hongrois auraient récemment reçu 80,000 fusils anglais. Les journaux de Vienne constatent d'ailleurs avec douleur, que tous les bruits qu'on avait fait courir sur les prétendues antipathies contre les Magyars des populations saxonnes de la Transylvanie, sont sans aucun fondement, et que ces populations, au contraire, font aujourd'hui cause commune avec Bem. Les Autrichiens n'ont pour eux de ce côté que les Serviens, troupes faibles qui ne résistent à aucune attaque des Magyars. Bem continue à déployer dans ce pays une énergie et une présence d'esprit qui déconcertent tous les plans des Autrichiens et des Russes.

VIENNE. — Les journaux de cette ville annoncent officiellement, à la date du 28, l'intervention dans les journées des 19, 20 et 21; six colonnes de troupes russes sont entrées par trois points : Hermanstadt, Kronstadt et Maros, — Vasarieling, dans la Transylvanie, et par Suezwa dans la Bukovina. On ne dit pas quelle est la force de cette armée. — Une correspondante de Teschen (Silésie autrichienne) annonce que de ce côté également un corps de troupes russes de 23,000 hommes est entré. Cette nouvelle a causé une impression profonde à Vienne, où le Peuple, excité à la révolte, est tout décidé à prendre les armes.

BERLIN. — Pendant toute la journée du 28, les rues et les places publiques étaient occupées par des attroupements. Des pierres furent lancées aux troupes, qui ripostèrent de temps à autre par des coups de fusil. Le nombre des morts est évalué jusqu'ici à 13. Un morne silence a régné pendant la journée du 29, et semblait faire pressentir pour le lendemain de tristes événements.

FAITS DIVERS.

On lit dans le journal de la *Vraie République* :

« Nous avons publié, dans notre numéro du 28 avril dernier, une protestation de sous-officiers et soldats du 7e léger, contre l'arrestation de deux de leurs camarades, pour avoir lu des journaux socialistes. Nous apprenons, aujourd'hui seulement, que les collègues de l'officier coupable de cet acte arbitraire se sont rendus chez lui, pour lui reprocher un tel abus de pouvoir. Ils ont ensuite exigé et obtenu, séance tenante, la levée de la punition infligée. Nous enregistrons volontiers cette démarche honorable des officiers du 7e léger. Elle prouve que les officiers de l'armée reconnaissent avec nous, contre les Rulhière et les Bugeaud, que la propagation de l'idée républicaine peut et doit se concilier avec les nécessités de la discipline.

— Le chef de musique du 20e régiment de ligne a été mis, par le colonel, à la salle de police pour quinze jours, pour avoir fait jouer des airs patriotiques pendant une revue.

— Des scènes déplorables se sont passées hier au soir au théâtre du Vaudeville. Quelques jeunes gens, de nous ne savons quelle école, mais dont le plus âgé n'avait certainement pas vingt ans, s'étant permis de siffler le couplet si injurieux pour le représentant noir des colonies, ont été brutalement expulsés. On nous assure que l'un d'eux, sur lequel a été trouvé un petit couteau de poche, a dû passer la nuit au violon.

VARIÉTÉS.

Le Berger de Kravan, par E. Sue.

(Suite.)

— « Hélas! monsieur, voilà trois mois que Jean Hurbaut, mon pauvre homme, ne quitte presque pas le lit; il n'a jamais été bien vaillant, car du vivant de feu son père, il a eu dans le grand hiver d'il y a douze ans les deux jambes à moitié gelées, et ça l'a exempté de la conscription... Cependant comme faute de forces il a grand cœur, car malgré sa faiblesse, il dit toujours *fait que ça marche...* si bien qu'on l'appelle le *Bonhomme fait que ça marche*, il aidait son père comme il pouvait, à cultiver les trois hectares de terre qui lui appartenait; mais le père de mon pauvre homme était déjà vieux et bien fatigué par le travail, il a tombé tout d'un coup et a fait une longue maladie dont il est mort. Pour payer le médecin (et il prenait cher pour venir si loin) pour payer aussi les drogues, mon pauvre homme a été obligé d'emprunter une somme à un monsieur du bourg, sur nos trois hectares, cela a commencé à nous miner; j'étais grosse de mon quatrième enfant, je ne pouvais guère aider mon homme labourant la terre; il avait bien du mal, car trop pauvres pour avoir une charrue, nous faisions tout à la pioche ou à la bêche, et c'est long, comme vous savez; aussi, cette année-là, ayant été retardé par la maladie de son père,

mon homme a fait ses semailles trop tard, et par là-dessus la récolte a été mauvaise, et quand il nous a fallu, après avoir mis de côté le seigle dont nous avons besoin pour vivre, payer au monsieur le gros intérêt de son argent, et en outre payer l'impôt, mon pauvre homme n'a pas eu de quoi. Alors on a fait vendre notre vache; dam!... notre vache... pour nous, c'est tout... c'est un peu de beurre que l'on porte au marché, c'est le fromage dont nous vivons, puisque nous ne mangeons que cela, c'est surtout le fumier, car sans fumier point de récolte, ou elle est si chétive qu'elle rapporte à peine la semence; pourtant mon pauvre homme ne se décourageait pas, et il disait toujours : *Fait que ça marche...* fait que ça marche. Notre vache vendue, ceux de nos enfants qui étaient assez grands allaient ramasser le crotin sur la route, des feuilles pourries dans les fossés; mon homme fumait un brin avec cela. Un voisin lui a prêté du seigle de semence, à la seule condition de le lui rendre mesure pour mesure. La récolte a été assez bonne cette année-là : elle nous a rapporté de quoi payer l'impôt, le monsieur du bourg, et de quoi vivre pendant cinq mois. Heureusement mon homme avait planté un quartier de pommes de terre, ça nous a fait vivre jusqu'ici, mais il ne nous en reste plus que pour quelques jours, et depuis quelques jours, faute de bois et de feu, nous les mangeons crues. Enfin il y a trois mois, mon homme, tout en disant *fait que ça marche*, était devenu si faible qu'il lui a fallu s'allier au temps des labours; voilà notre terre en friche et le temps des semailles quasi passé...
(La suite au prochain numéro.)

Souscription recueillie dans les bureaux du REPUBLICAIN pour la distribution gratuite du journal dans l'armée et dans les campagnes.

Jamais-Trop-Tard, v. r. r., 10 c. — Dévoué, ennemi des exploités, v. r. r., 20 c. — Si-Sol, en. j. des c., 10 c. — Un soldat de l'armée des Alpes, 10 c. — Un soldat du 15e d'art. (pontonnier), 10 c. — Sans-Raacune, ami de la propagande de l'armée, 10 c. — Le f. Cupidon, v. r. r., 10 c. — Un f. ennemi du privilège, 05 c. — Le f. Bien-élevé, v. en. de la r., 10 c. — Le f. Avancé, v. r. r., 10 c. — Pélerin, f. v. r. r., 10 c. — La Paix, f. v. r. r., 10 c. — Buvons-Nous? f. v. r. r., 10 c. — Bel-Anduit, f. v. r. r., 10 c. — Serrons-Nos-Rangs, v. ext. des t., 10 c. — Un asp. s. des bar., 10 c. — Le f. Lamour, v. ami du Peuple, 10 c. — Passe-Bien, v. r. r., 10 c. — L'Infaillible, v. ennemi de Bugeaud, 10 c. — La Foudre, v. en. j. des b., 10 c. — Bien-Guay, v. en. j. des ch. à t., 10 c. — Subtil, v. exterminateur des tyrans et des mouchards 10 c. — Bienéchapé, v. 5 c. — Sandrouzi, 10 c. — Maigné, v. enn. de G..., 20 c. — Bonne-Nouvelle, v. franc patr., 10 c. — Bressan l'Intelligence, ami des f. v., 20 c. — La sœur Progrès, enn. du cap., 10 c. — Un anonyme, 5 c. — Sans-Façon, 10 c. — Gd-St-Crépin, 20 c. — Deux f. Vorage enn. de B..., 15 c. — F. Pistolet, 10 c. — Lagrève, v. 5 c. — F. Quinz-Mai, enn. des ép. à gr. d'épinaud, 10 c. — Bon-Aloi, ami de Rob., v., 10 c. — Veut-Bien, ami de t. les réform., 15 c. — Un rép. r., 10 c. — Ladouceur, rép. r., 10 c. — Sans-Limite, t. des bl., v., 25 c. — Prêt-à-Chanter, enn. de G..., 10 c. — La Découverte, v. enn. des caf., 15 c. — Régie-Tout, m. aux bl., 10 c. — F. Enfourne-Bien, exterm. des carl., 10 c. — Bien-Accueilli, à l'ém. des P., 10 c. — Leveillé, v., 10 c. — 2 fr. 35.

Labeys, 25 c. — Rondat, 20 c. — Gohant, 50 c. — Plasse, 20 c. — Courbès 10 c. — Causse, 30 c. — Favet fils, 10 c. — Falconnet, soc., 25 c. — Mérot, 25 c. — Humbert, 10 c. — Goyon, soc., 5 c. — Servé, 10 c. — Coudrait, 10 c. — Viret, 15 c. — Arnaud, 10 c. — Debarnot, 20 c. — Schweyer, 35 c. — Offroy, 15 c. — Julobry, 10 c. — Kenly, 25 c. — Richardet, 20 c. — Provost, 20 c. — Millon, 50 c. — Aunoye, 20 c.

Souscription faite dans un atelier de la Guillotière.
Deux dames dont les maris sont rouges, 50 c. — Mollard, 50 c. — Poulet, 50 c. — Mary, 50 c. — Combet, 50 c. — Michaud, 50 c. — P. Meziat, 50 c. — Bloc, 50 c. — Tignard cadet, 50 c. — Frédéric, 50 c. — Ast, bonapartiste converti, 50 c. — Aschthemberger, 50 c. — La femme et la fille d'un rouge, 50 c. — Cayet, 25 c. — Emmanuel, 25 c. — Frère Beau-Maillet, 25 c. — Bonnet, 25 c. — Aschthemberger fils, 50 c. — Jean-Marie, 25 c. — Un rouge vif, 50 c. — Un blanc sale, 25 c. — Un bleu terne, 25 c. — Un qui a peur, 50 c. — Dechet, rouge, 25 c. — Chenevière, rouge, 50 c. — Olet, 50 c. — Sablon les tyrans, 50 c. — Un brun clair, 50 c. — Un franc républicain, 2 fr. — Total : 15 fr. 60 c.

Total général : 1,522 20

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Imprimerie de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix.
Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau.
La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,
Rue de la Prefecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIVOIR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.